

L'équipement défensif du chevalier  
au XIII<sup>ème</sup> siècle dans le nord de la France



## Qu'est ce qu'un chevalier ?

Il n'existe pas de définition unique de ce qu'est un chevalier. Ce dernier dispose d'une fonction sociale et militaire. Il appartient à la noblesse, classe sociale supérieure qui lui donne des droits et des devoirs, et qui se justifie par une supériorité morale issue de ses ancêtres. Il y accède par une cérémonie très codifiée, l'adoubement, réalisée par un autre chevalier, lors de laquelle on lui remet ses armes, symbole de son appartenance à la classe des chevaliers.

L'équipement du chevalier joue donc un rôle fondamental dans l'appartenance à cette catégorie. Plus que la possession de terre, qui peut n'être par exemple qu'un aboutissement dans la vie d'un chevalier. Guillaume le Maréchal, qui mourut au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, n'obtient des terres qu'à la mort de ses trois frères aînés puis lors de son mariage via une dot des plus importantes. Mais il passera la plus grande partie de sa vie en ne vivant uniquement que des gains obtenus lors de tournois.

Il est à noter la présence de non-nobles disposant de l'équipement d'un chevalier, et combattant comme tels, les sergents à cheval. Ils sont cependant mal considérés par les chevaliers, qui refusent de combattre contre eux<sup>1</sup>. A contrario, Philippe Contamine note la présence de nobles, possesseurs de fiefs ou d'un équipement militaire suffisant pour être chevaliers, refusant de se faire adouber pour éviter le combat<sup>2</sup>.

Mais dans la majorité des cas, être chevalier implique une fonction militaire, et donc un équipement spécifique, que ce soit pour le combat à pied ou à cheval. Fer de lance des armées occidentales au Moyen Age, les chevaliers composent une élite dans les armées de l'époque.

## L'équipement du chevalier

Quel est l'équipement de ce chevalier ? Il n'existe pas de norme dans l'Europe occidentale, et il existe des variations régionales. Certains éléments reviennent de manière régulière, à travers les sources archéologiques ou textuelles. On y retrouve un heaume, un haubert, des chausses de maille et un écu, à quoi il faut rajouter un gambison et une cale gamboisée, pour les éléments défensifs.

Pour l'équipement offensif, une lance et une épée dans la majorité des cas, même si d'autres armes sont possibles, telle la masse.

Le cheval joue également un rôle prédominant chez le chevalier. Symbole de son appartenance à cette classe sociale, il était dressé pour la guerre et disposait parfois de protections spécifiques, même si celles-ci ne sont citées que de manière anecdotique.

Nous ne nous intéresserons ici qu'aux éléments défensifs de cet équipement.

## Limites temporelles et géographiques

Le XIII<sup>ème</sup> siècle est un âge d'or parmi les 1000 ans qui composent le Moyen Age, période de développement aussi bien économique que culturel. La fin du XIII<sup>ème</sup> voit le développement, dans les pays germaniques, des premiers éléments d'armure de plate qui domineront ensuite le XIV<sup>ème</sup> et le XV<sup>ème</sup> siècle. Mais dans le Nord de la France, zone géographique allant des Flandres au nord et jusqu'à la Loire au sud, à la Bretagne à l'Ouest et aux frontières de la Bourgogne et de la Lorraine à l'Est, les armures de maille prédominent encore l'horizon militaire au cours du XIII<sup>ème</sup> siècle

Nous verrons quel est l'équipement défensif du chevalier dans le Nord de la France au XIII<sup>ème</sup> siècle, à l'aide des sources archéologiques, textuelles ou iconographiques disponibles, ainsi que les informations que nous apporte la reconstitution historique sur cet équipement.

---

1 George Duby, « Le dimanche de Bouvines », Paris, Edition Gallimard, 1973

2 Philippe Contamine, « La guerre au Moyen Age », Paris, Presse Universitaire de France, 1980

## I / Le heaume

Le heaume est un élément de protection pour la tête du chevalier. Il subit des modifications tout au long du Moyen Age, se complexifiant et se fermant progressivement, ne laissant que deux fentes pour la vision et quelques trous d'aération. Le reste de la tête se retrouvant encerclé dans une protection de métal. L'intérieur pouvait être rembourré, et le chevalier portait en supplément une cale gamboisée et un camail sous le heaume, amortissant encore les chocs. Bien que l'on puisse voir de grandes tendances entre le début et la fin XIII<sup>ème</sup> siècle, il n'existe pas de limite temporelle clairement définie entre elles et il est possible que deux types de casque cohabitent. Les heaumes peuvent également être peints, voire dorés pour les plus hauts statuts sociaux, ou ornés de cimier.

### 1 / Première moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle

Au début du XIII<sup>ème</sup> siècle domine le heaume à facial. Il est lui même l'évolution du casque à nasal, dont il reprend la forme mais il dispose d'une grande plaque de protection pour l'avant du visage et se dote d'un protège-nuque. La plaque de protection faciale se bombera pour dévier les coups d'estoc et éviter de blesser le nez ou l'avant du visage du porteur en cas de choc violent. La partie supérieure du casque est plate, et forme presque un angle droit avec les parties verticales du casque, protégeant le haut du crâne des coups de tailles, en évitant un choc trop direct avec la tête, l'angle permettant de casser l'impact. Vers la fin de la deuxième moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle, le facial s'allonge pour couvrir sous le menton. On peut alors distinguer trois parties dans la composition d'un heaume, chacune étant rattachée à une autre par des rivets :

- la plaque faciale avec une bande verticale venant renforcer l'arête nasale
- un cercle en fer garantissant les côtés et l'arrière du crâne, ainsi que la nuque
- Une partie supérieure plate : le timbre



*Robert de Courtenay, Seigneur de Champignelles*



*Thibaut VI, comte de Champagne*

Vitraux de la nef de la cathédrale de Chartres, datés de 1215/1220. Les deux personnages sont équipés de heaumes à facial du début du XIII<sup>ème</sup> siècle.

## 2 / Deuxième moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle

Dans la deuxième moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle, le timbre du heaume s'allonge tandis que le protège nuque s'agrandit pour rejoindre la plaque faciale. Le sommet du casque peut s'arrondir, permettant de dévier plus facilement les coups venant du haut. La partie inférieure du facial s'allonge, prenant une forme d'étrave, surtout visible dans les heaumes de joute.

La composition du heaume se complexifie, avec cinq parties agencées l'une dans l'autre :

- une plaque faciale avec une bande verticale, similaire au heaume du début du siècle, la plaque venant s'emboîter dans la plaque protégeant la nuque à l'arrière et dans la plaque frontale via de une à trois pattes.
- La plaque frontale, en deux parties, s'emboîtant dans les plaques protégeant la partie occipitale du crâne
- le timbre, plus ou moins bombé, ferme le sommet du heaume.



*Bible de Maciejowsky, deuxième moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle, Paris*



*Bible de Maciejowsky, deuxième moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle, Paris*

Les chevaliers visibles sur ces enluminures portent un casque typique de la deuxième moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle. Le heaume protège tout le crâne, et présente les caractéristiques décrites ci-dessus.

### 3 / Le grand heaume



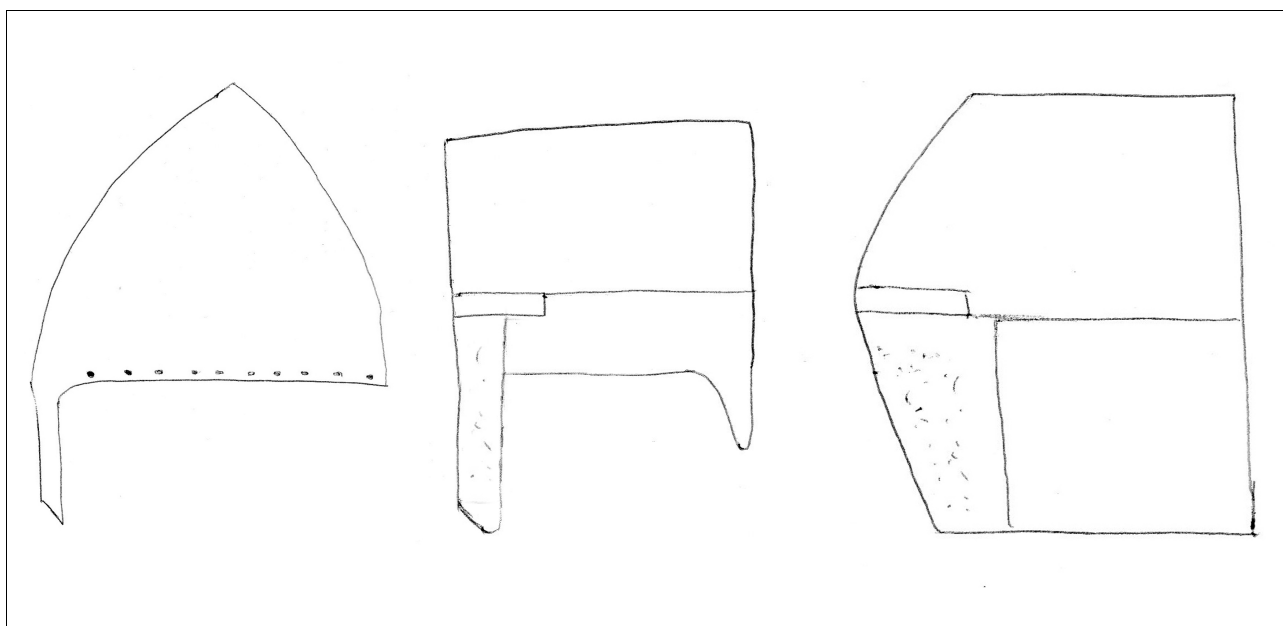
*Le roman d'Alexandre, vers 1340.*

Les heaumes visibles sur cette enluminure ont un timbre bombé et sont suffisamment grands pour protéger le cou du combattant.

Le grand heaume apparaît à la fin du XIII<sup>ème</sup>, et se remarque par ses dimensions imposantes, bien qu'il reprenne les formes générales du heaume de la deuxième moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle. Il sera utilisé jusqu'à la mi XIV<sup>ème</sup>. Les flancs du heaume s'allongent encore pour s'appuyer sur les épaules et la partie inférieure du facial s'allonge également pour protéger la gorge.

Il est surtout utilisé dans les tournois, son intérieur pouvant être capitonné et faisant entre 1,5 et 3,5mm d'épaisseur. La partie gauche pouvant être plus épaisse que la droite, pour mieux protéger des coups de lance lors des joutes.

Il se remarque au XIII<sup>ème</sup> surtout en Flandre ou dans le Saint Empire Romain Germanique. Son utilisation se développera en France à partir du XIV<sup>ème</sup> siècle.



*Dessins présentant l' évolution du heaume au cours du XIII<sup>ème</sup> siècle. A gauche, un casque à nasal typique du XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècle. Au centre, un heaume du début du XIII<sup>ème</sup> siècle. Le nasal s'est élargi pour protéger le visage, et une bande s'est rajoutée pour protéger la nuque. A droite, un heaume de la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, protégeant entièrement le visage. Dessin personnel.*

### C / En reconstitution

De nombreuses reproductions de heaumes sont visibles dans le milieu de la reconstitution et permettent d'appréhender de manière plus claire les avantages et les inconvénients des différents types.



*Reproduction d'un heaume du début du XIII<sup>ème</sup>, dans le cadre de la reconstitution de la bataille de Bouvines. Ici, le chevalier représenté est Guillaume des Barres. Photographie : Tina Anderlini.*

Des tests réalisés sur ces reproductions ont prouvés qu'ils assurent une bonne protection contre les chocs, ce qui va dans le sens des descriptions de combats que l'on trouve dans les romans de chevalerie et les romans courtois. Il ne gêne cependant aucunement les mouvements de la tête.

Cependant, ces heaumes n'offrent une vision que sur l'avant et une audition quasi nulle (d'autant plus qu'il faut y rajouter une cale et un camail). L'aération y est également très limitée. Saint Louis, lors de la bataille de la Mansourah durant la VIII<sup>ème</sup> croisade, est décrit par Joinville comme étouffant sous son heaume<sup>3</sup>.

Les développements du protège-nuque du heaume permettent de protéger le cou des coups venant de l'arrière, et réduisent les zones de préhension pour des armes dotées de crochets qui peuvent agripper le haubert du chevalier et l'amener à terre. Le développement du facial protège la face du chevalier des coups de lance venant de face ou bien du sol, d'un lancier par exemple.

---

3 René Grousset, « L'épopée des croisades », Collection Tempus, France, 1995

## II / Le gambison

### 1 / Description



*Bible de Maciejowsky, deuxième moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle, Paris. De nombreux gambisons sont visibles, notamment sur les piétons.*

Le gambison est une cotte en lin ou en laine, rembourrée, plus ou moins épaisse, permettant de la porter sous un haubert ou pouvant être portée seule. Elle assure une protection minimum contre les coups de tailles, son rembourrage amortissant les chocs et protégeant du tranchant d'une épée, mais le gambison reste vulnérable face à un coup d'estoc<sup>2</sup>. C'est une protection de base, équipant de nombreux piétons.

Le rembourrage du gambison peut être de lin, de filasse, de paille, de crin de cheval, de laine ou de toutes autres fibres végétales ou animales. Il est surpiqué sur toute sa surface, formant comme des bandes maintenant le rembourrage en place.

Un colletin peut y être rattaché pour protéger le cou. Des moufles gamboisées peuvent être rattachées aux manches pour protéger les mains. Une ouverture dans la moufle, au niveau du poignet, permet de sortir la main si besoin.

Le rembourrage peut être plus fin pour se porter sous un haubert, et peut être composé d'éléments plus nobles, comme de la soie. Il sert là encore à amortir les chocs, le haubert protégeant des coups d'estoc et amortissant légèrement les coups de taille.



*Détail de la reproduction du gisant de Flamant de Cany, provenant de l'abbaye d'Ourscamp dans l'Oise.*

On voit ici les manches du gambison dépasser du haubert.

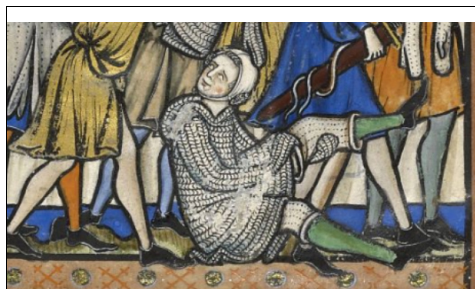
<sup>2</sup> Expérimentation personnelle sur une reconstitution d'un gambison en lin rembourré de laine, la coupe s'effectuant avec une reproduction tranchante d'une épée.

## 2 / Les cuissots gamboisés

Basées sur le même principe que le gambison, les cuissots gamboisés protègent la cuisse des coups de taille, pouvant toucher l'artère fémorale notamment. A la toute fin du XIII<sup>ème</sup> siècle et dans des conditions assez particulières, on peut voir l'apparition de genouillères en métal ou de grèves métalliques, protégeant le bas de la jambe.



*Psautier de Saint Louis, Paris, 1270-1274 fig 1*



*Bible de Maciejowsky, deuxième moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle, Paris. Fig 2*



*Bible de Maciejowsky, deuxième moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle, Paris. Fig 3*

*Fig 1 : Représentation extravagante de soldats antiques. On y voit cependant des cuissots gamboisés avec des genouillères.*

*Fig 2 : Ce piéton enfile des cuissots gamboisés ne disposant pas de genouillères.*

*Fig 3 : Représentation de Goliath, ici équipé de cuissots gamboisés et de grèves métalliques*

### 3 / La cale gamboisée

Une cale gamboisée est un bonnet rembourré, de manière similaire au gambison. Il peut être porté seul, sous un camail ou sous un casque.



*Bible de Maciejowsky, deuxième moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle, Paris. Fig 1.*



*Bible de Maciejowsky, deuxième moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle, Paris. Fig 2*

Fig 1 et 2 : On voit une cale gamboisée portée sous un chapel de fer, ou sous un camail, ici rabattu. A noter également la présence d'un colletin gamboisé.

### 4 / La manche de Bussy de Saint Martin



*Illustration 1: La manche dans son reliquaire.  
Photographie : Catherine Lagier*

Il existe peu de pièces archéologiques de gambison, ses éléments étant essentiellement organiques. La manche de Bussy de Saint Martin<sup>3</sup>, en Seine et Marne, datée d'une période comprise entre 1160 et 1270, est la seule pièce archéologique de cotte gamboisée conservée. Elle est

<sup>3</sup> Pour plus d'information, consulter l'article de Catherine Lagier disponible à l'adresse suivante : [http://www.guerriersma.com/contenu/Articles\\_tutos/manche\\_bussy/manche\\_bussy.htm](http://www.guerriersma.com/contenu/Articles_tutos/manche_bussy/manche_bussy.htm)

composée de taffetas de soie, de coton non peigné et de plusieurs couches de lin et de bandes de surpiquages de 3 cm de largeur. La faible épaisseur de son rembourrage laisse penser que ce gambison se portait sous un haubert.

Seule la manche est conservée. Elle est rattachée à un gant gamboisé, mais la manche ne semble pas être rattachée au corps du gambison. La manche peut donc avoir été « volante », une partie protégeant le torse et le dos venant se placer sur le haut des manches. Ces dernières pouvaient donc être rattachées l'une à l'autre ou non.

Cette manche est intéressante car certaines iconographies que l'on pourrait supposer comme étant peu précises laissent à penser que le gambison est une simple cotte avec les manches rattachées au torse. Cette manche ouvre la possibilité d'un patron plus complexe pour le gambison, et expliquerait certaines illustrations particulières dans les enluminures.



Deux reconstitutions hypothétiques de gambison d'après la manche de Bussy de Saint Martin. A gauche, avec les deux manches rattachées, à droite, séparées. Photographies : Les Guerriers du Moyen Age.

### III / Le haubert

#### 1 / Description

Symbole du chevalier par excellence, le haubert est une protection composée de nombreux anneaux de fer ou d'acier, rivetés et accrochés ensemble. Il existe depuis l'âge du fer et sera utilisé jusqu'à très récemment dans certains pays d'Orient. Aucun haubert n'a été retrouvé dans le nord de la France pour la période du XIII<sup>ème</sup> siècle ( un haubergeon est conservé au musée de Bayeux, mais il est antérieur à notre période). Des hauberts sont cependant conservés au château de Belvoir, dans le Doubs, en Angleterre, au Luxembourg, en Belgique, en Allemagne... Ils présentent tous des similitudes, permettant de dégager des caractéristiques communes.



*Haubert de la première moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle. Les rajouts en cuir sont postérieurs. Provenant de la Royal Armouries de Londres.*

Les anneaux peuvent être de 8 à 10 mm de diamètre pour un diamètre intérieur de 6 mm. Le fil a une épaisseur d'un peu plus d'1 mm. Il est possible de varier la taille des anneaux sur un même haubert pour renforcer certaines parties, comme le torse. Les anneaux sont montés selon un système de 4 pour 1, formant ainsi des carrés. Les carrés de maille peuvent ensuite être rattachés ensemble, en fonction de la taille du commanditaire. Chaque haubert est ainsi fait sur mesure.

Un haubert pèse une dizaine de kilo, le poids variant légèrement en fonction de la taille des anneaux. Les anneaux peuvent être de section plate, lenticulaire ou ovale, plusieurs types d'anneaux pouvant se côtoyer.

Le haubert se porte sur un gambison et protège le torse, le dos, les bras, et descend jusqu'aux genoux. Une cagoule de maille ou camail lui est attachée, protégeant ainsi le cou et le crâne. Vers la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, il pourra être détaché du haubert. Dans les pays germaniques, le camail pourra être de base carrée, mais il sera le plus souvent circulaire. Des moufles de maille y sont attachées,

qui pourront se détacher de la manche sur la fin du Moyen Age. Pour les moufles rattachées, une ouverture au poignet permet de les enlever en dehors des périodes de combat.



*Gisant de Flamant de Cany,  
provenant de l'abbaye  
d'Ourscamp dans l'Oise. Source  
de la reproduction : Adhemar,  
Jean. 1974. Gazette des beaux-  
arts. Volume 84. Paris: Gazette  
des beaux-arts*

Bien que symboliquement associé au chevalier, le XIII<sup>ème</sup> siècle voit de plus en plus de non nobles, sergents à pied ou à cheval s'en équiper. Cela peut être lié à une diminution du coût du haubert ou à une augmentation du niveau de vie. Il est également possible que de riches seigneurs équipent leurs sergents de cette manière. Le XIII<sup>ème</sup> siècle voit également le développement des cottes d'armes. Celles-ci, ne disposant pas de rembourrage, ont plusieurs fonctions. Elles peuvent servir à masquer des faiblesses dans le haubert, à protéger ce dernier des éléments climatiques et surtout, pour un chevalier, de se faire reconnaître sur le champs de bataille. En effet, le blason du combattant est cousus ou brodé sur la cote.

Les sources textuelles nous renseignent sur la solidité d'un haubert. Joinville, lors de la bataille de la Mansourah, subit tellement de blessures qu'il ne peut remettre son haubert le lendemain. Il ne conserve que son gambison et retourne se battre. Les blessures qu'il a reçues ne sont donc pas létales ou fortement handicapantes. Les romans de chevalerie décrivent des combats très durs, les mailles du haubert volant en éclat sans que cela ne tue les combattants : « [...] maintenant que les heaumes sont cassés, les hauberts démaillés, les écus en miette[...] »<sup>4</sup>. Il est même mal vu de revenir sans dommage à son haubert : un haubert abîmé servant de symbole pour juger de la vaillance au combat : « I know well that you are a coward, your coat of mail is neither pierced nor torn, and neither your head nor arm are wounded. »<sup>5</sup>

4 Chretien de Troyes, Yvain, le chevalier au lion, Classique, 1993

5 J.F Verbruggen, The Art of Warfare in Western Europe During the Middle Ages: From the Eighth Century to 1340, Boydell and Brewer, 1997

## 2 / Les chausses de maille

Les chausses de maille sont basées sur le même modèle que le haubert, mais elles prennent la forme des jambes à protéger. Elles peuvent être complètement fermées, la chausse s'enfilant comme une chaussette, et un cordon permettant de la resserrer au pied pour la maintenir en place. Il est également possible que la chausse ne couvre que la partie avant de la jambe, un cordon passant sur l'arrière permettant ensuite de la resserrer autour de la jambe.

Il semblerait qu'elles puissent être rattachées au haubert, protégeant complètement l'aine du chevalier. Le comte Renaud de Boulogne échappe ainsi aux coups de dague de Comotus, simple « garçon », car ses chausses « fortement étaient cousues au haubert »<sup>6</sup>.



*Dessin de Villard de Honnecourt, tiré de ses Carnets, XIII<sup>ème</sup> siècle, France. Fig 1*



*Bible de Maciejowsky, deuxième moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle, Paris. Fig 2*

Fig 1 : Chausses de maille intégrales lacées derrière la jambe.

Fig 2 : Chausses de maille intégrales, sans laçage arrière.

## 3 / La résistance d'un haubert

Bien que plébiscité par son utilisation intensive chez les combattants, le haubert assure-t-il vraiment une protection optimale ?

Olivier Binder, de l'association Guerre et Chevalerie, a fait l'acquisition d'un haubert authentique, daté du XV<sup>ème</sup> siècle par la société Herman Historica de Munich<sup>7</sup>. Bien que daté de cette période, l'observation des anneaux de maille révèle un rivetage typique du XIII<sup>ème</sup> siècle. Il est donc probable que le haubert soit plus ancien et ait été réparé au fil du temps. Les mailles sont plus

<sup>6</sup> George Duby, « Le dimanche de Bouvines », Paris, Edition Gallimard, 1973, p.69

<sup>7</sup> Pour plus d'informations concernant le haubert et les tests : <http://www.guerre-chevalerie.com>

épaisses sur le torse et plus fines sur les bras et les cuisses. Il n'y a plus ni camail ni moufle, mais on devine la présence antérieure de ces éléments.

Des tests ont été réalisés sur ce haubert, avec des reproductions tranchantes d'armes historiques. Le haubert est placé sur un mannequin en mousse, équipé d'un gambison léger et de deux tuniques de lin. Le tout est calé contre un mur.

Le premier test<sup>8</sup> consiste à frapper d'un coup d'estoc le haubert, avec trois épées différentes. Six estocs sont portés de manière optimale sur le haubert. Lors des premiers coups, portés avec une épée typique du début du XIII<sup>ème</sup> siècle, le haubert encaisse le choc et la lame ne pénètre pas. Les coups suivants sont portés avec une épée caractéristique de la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle. Un seul des deux coups perce le haubert, et seulement sur 2 cm. La blessure n'est donc a priori pas mortelle voire non invalidante pour le combattant. Les derniers coups, portés avec une épée typée début XIV<sup>ème</sup> siècle ne percent pas non plus le haubert. Les mailles sont cependant entaillées. Un haubert protège donc bien d'un coup d'estoc, empêchant celui d'être mortelle. Il est également à noter que ce test fut effectué dans des conditions optimales pour l'attaquant, le mannequin ne pouvant reculer pour amortir le choc. La question reste cependant ouverte concernant les dégâts internes éventuellement subis par le combattant.



*Détail du coup d'estoc le plus efficace de la série de test. Photographie : Guerre et Chevalerie.*

Des tests similaires<sup>9</sup> ont été effectués avec une lance, tenue à une ou deux mains. A chaque fois, quelques anneaux sautent (à cause de l'âge du haubert ?) mais sans que la pointe de la lance ne puissent pénétrer le gambison en plus du haubert. La question des dommages internes reste cependant toujours présente.

8 Pour plus de détail : <http://www.guerre-chevalerie.com/tests/r%C3%A9sistance-%C3%A0-des-coups-d-estoc/>

9 <http://www.guerre-chevalerie.com/tests/coup-de-lance-sur-un-haubert/>



*Détail du coup de lance porté à deux mains. Photographie : Guerre et Chevalerie.*

Un dernier test<sup>10</sup> a eu lieu sur ce haubert. L'arme utilisée est la reproduction d'une arbalète de guerre du XIII<sup>ème</sup> siècle, d'une puissance de 350 lb. Le tir est direct, à bout portant (15 m) sur la même disposition qu'énoncée plus haut. Le haubert est transpercé et le carreau est fiché dans le torse du mannequin. Deux anneaux ont sauté et ceux autour de l'impact sont ouverts. Le carreau s'est enfoncé d'environ 11 cm au total mais seuls 8 cm sont dans le torse du mannequin. La blessure, sans être obligatoirement mortelle, est cependant invalidante.



*Détail du test d'un tir d'arbalète contre un haubert. Photographie : Guerre et Chevalerie.*

10 <http://www.guerre-chevalerie.com/tests/haubert-et-arbal%C3%A8te-de-guerre/>

Le bilan de ces tests est qu'un haubert est effectivement une excellente protection. Même dans des conditions optimales pour l'attaquant, le porteur du haubert ne subit pas forcément de blessures mortelles. D'autant plus, qu'en cas de confrontations, les combattants sont amenés à se déplacer et se défendre, réduisant l'efficacité des frappes. Seul le carreaux d'arbalète semble à même d'invalider à coup sûr un chevalier.

## IV / Le bouclier

### 1 / Description

Un bouclier est un élément indispensable dans la défense du chevalier. Il ne deviendra obsolète qu'à partir du XV<sup>ème</sup> siècle, grâce au perfectionnement des armures.

Au XIII<sup>ème</sup> siècle, le bouclier est d'un modèle similaire au grand bouclier normand, mais de taille réduite. Il est composé de lattes de bois recouvertes de cuir et possède une épaisseur totale de 15 à 20 mm. Sa face extérieure est peinte aux armes du chevalier. Sur sa face intérieure sont fixées les énarms, sangles en cuir qui permettent de tenir le bouclier. Les énarms peuvent être montées de plusieurs façon, selon si le combattant est à pied ou à cheval.

Le bouclier est de forme triangulaire isocèle, aux bords droits ou arrondis. La partie supérieure est droite, donnant une bonne visibilité au combattant. Sa taille varie en fonction de la grandeur du combattant et le bouclier est légèrement incurvé vers l'intérieur. Le combattant est donc légèrement englobé dans son bouclier.

La taille du bouclier a tendance à se réduire au cours du XIII<sup>ème</sup> siècle, au fur et à mesure des évolutions de l'armement. Pour un chevalier, il est d'une taille inférieure à celle d'un piéton et protège essentiellement le tronc, les jambes étant protégées par des chausses de maille.<sup>10</sup>



*Bible de Maciejowski, deuxième moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle, Paris.*

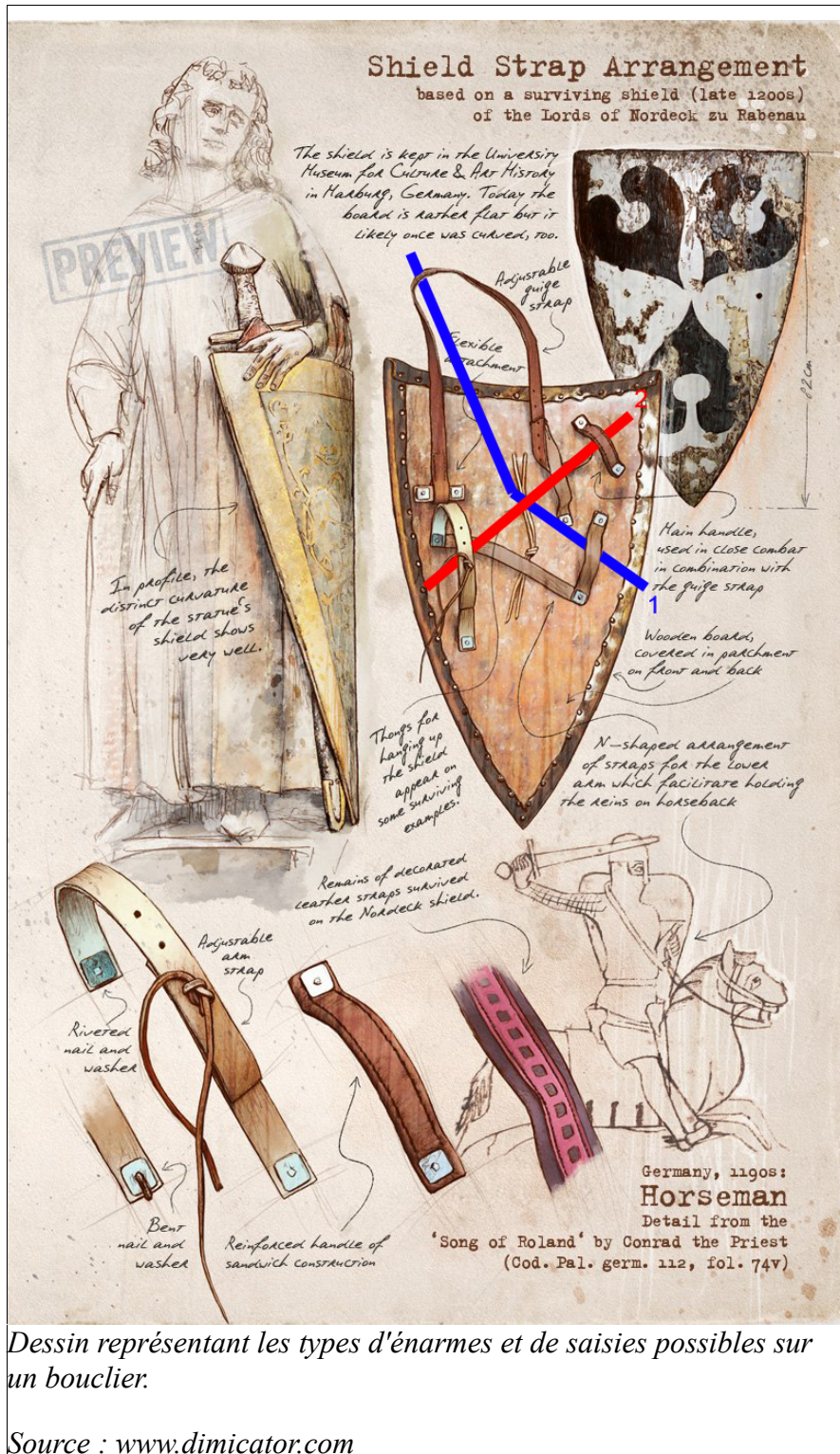


*Gisant de Guy III de Lévis, Abbaye de Notre-Dame-de-la-Roche, Lévis-Saint-Nom, Yvelines<sup>10</sup>. Deuxième moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle.*

<sup>10</sup> Photographie : Ministère de la culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine

## 2 / La tenue et la résistance d'un bouclier.

Grâce aux nombreuses sources visuelles ou archéologiques disponibles (malheureusement peu nombreuses dans la région qui nous concerne), il a été possible de reconstituer des reproductions fidèles de boucliers. Il nous est ainsi possible de tester la tenue d'un bouclier et le positionnement des énarms, ou encore sa résistance.



Roland Warzecha a ainsi réalisé une série d'illustrations concernant l'équipement militaire médiéval. Le document ci-dessus nous présente efficacement les différentes tenues possibles d'un

bouclier.

En 1 et en bleu, la saisie pour un cavalier. La guiche passe autour du cou, tandis que la main gauche vient saisir la sangle près du numéro 1. La main gauche peut donc tenir les rênes et le bouclier en même temps. En 2 et en rouge, la saisie pour un piéton ou chevalier démonté. Le bras gauche passe dans les deux sangles, de manière analogue au trait rouge. La main gauche saisie la sangle près du numéro 2.

L'association Guerre et Chevalerie, en plus de ses tests sur un haubert historique, a réalisé des tests sur un bouclier, à l'aide d'une épée puis d'une lance<sup>11</sup>. Le bouclier, d'une épaisseur de 15 mm, est constitué de lattes de pin recouvertes de trois couches de lin. Plusieurs coups d'épée horizontaux sont portés sur le bouclier, ce qui n'endommage que les couches de lin. Le bois n'est pas endommagé. Un coup vertical, dans le sens des fibres du bois, se plante dans le bois et la lame reste coincée dans le bouclier.



*Résultat des tests d'un coup d'épée sur un bouclier. On voit ici la lame coincée dans le bouclier. On aperçoit également au centre du bouclier les traces du test précédents qui à déchiré les couches de lin. Photographie : Guerre et Chevalerie*



*Résultat de la charge la plus puissante. Un impact puissant sans doute de même de blesser le bras du chevalier, mais insuffisant pour transpercer en plus le haubert et le gambison. Photographie : Guerre et Chevalerie*

Un test similaire a été effectué avec une lance de 5 m, à pinte tranchante, un cavalier chargeant sur le bouclier. Plusieurs charges ont eu lieu, avec un impact plus ou moins fort. Pour la charge la plus puissante, le fer de lance a transpercé le bouclier d'environ 3 cm. Insuffisant pour blesser mortellement le chevalier, mais suffisamment pour l'invalider, surtout si l'impact a lieu sur le bras du chevalier.

Le résultat le plus étonnant provient du dernier test, réalisé à l'aide de la même arbalète que pour le test sur le haubert. Le même bouclier que précédemment est utilisé pour ce test. Deux tirs sont effectués et aucun ne traverse le bouclier de part en part. Le carreaux reste coincé dans le bois. Le carreaux dépasse de 5 cm à l'intérieur. L'impact, si le carreaux frappe contre le bras du chevalier, brisera sans doute le bras du combattant, mais n'est pas à même de transpercer le bouclier, le

<sup>11</sup> Pour plus d'informations : <http://www.guerre-chevalerie.com/tests/coup-d-%C3%A9p%C3%A9e-tranchante-sur-bouclier/>

haubert et le gambison.



*Résultat du tir d'arbalète contre un bouclier. Photographie : Guerre et Chevalerie*

Le bouclier semble donc constituer une excellente protection contre tout type de menace, et apporter un complément de protection non négligeable pour le combattant, en absorbant une grande partie des chocs. Un coup d'épée n'est pas à même d'inquiéter un chevalier. Une charge à la lance ou un tir d'arbalète risque, si le coup est placé sur le bras tenant le bouclier, de briser le bras, mais n'entraînera pas forcément de blessure ouverte. Cependant, les tests laissent à penser que le bouclier devait subir des dégâts importants lors des combats, et nécessitait d'être régulièrement changé.

## Conclusion

Nous venons de voir quels sont les différents éléments de protection d'un chevalier au XIII<sup>ème</sup> siècle dans le Nord de la France. Le chevalier dispose ainsi d'un équipement des plus complet pour garantir sa survie au combat.

Le heaume, casque métallique qui se complexifie avec le temps, protège la tête du combattant. Le gambison, tunique rembourrée, amortit les chocs, tandis que le haubert garantit des coups de taille et d'estoc le corps du chevalier. Les jambes, très exposées à cheval, sont protégées par des chausses de maille. Un bouclier vient compléter l'ensemble, lui conférant une protection supplémentaire en particulier sur tout le côté gauche du corps.

Les différentes pièces archéologiques et les sources textuelles ou iconographiques nous ont ainsi permis d'établir des bases concernant l'équipement du chevalier. Il est possible de déterminer aussi bien la forme, les matériaux composant ces protections que leurs utilisations.

Cependant, la reconstitution historique et l'archéologie expérimentale permettent d'affiner ces connaissances. Les tests effectués nous renseignent sur la résistance des différents éléments composant cet armement, nous éclairant ainsi sur leurs usages de manière plus précise. Un chevalier est donc à même d'encaisser de très nombreux impacts grâce à son armure, ce qui influencera sa manière de combattre.

Cet équipement assurera aux chevaliers leur domination sur les autres classes sociales. En les rendant reconnaissables aux yeux de tous, l'équipement des chevaliers a un impact sur la population.

L'armure de maille sera lentement remplacée par les armures de plate, composées de plaques d'acier articulées, qui domineront au XV<sup>ème</sup> siècle. Cette évolution sera due au développement des armes offensives contondantes, à même de blesser le chevalier à travers son armure. Ce type d'armure ne sera que progressivement abandonné face au développement des armes à feu.

## Bibliographie

### Ouvrages

- Chrétien de Troyes, *Yvain, le chevalier au lion*, Classiques, 1993
- Contamine Philippe, *La Guerre au Moyen Age*, Presse Universitaire de France, 1980
- Duby George, *Le dimanche de Bouvines*, Gallimard, 1973
- Duby George, *Guillaume le Maréchal*, Folio, 1986
- Gaier Claude, *Armes et combats dans l'univers médiéval*, Tome 1 et 2, De Boeck
- Grousset Philippe, *L'épopée des croisades*, Tempus ; 2003
- Mezier Chris, *Les 5 chapitres, Encyclopédie de la défense corporelle au Moyen Age, du V<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle*, Crépin-Leblond, 2005
- Verbruggen Jan Frans, *The Art of Warfare in Western Europe During the Middle Ages: From the Eighth Century to 1340*, Boydell and Brewer, 1997

### Site Web consultés

- [www.guerriersma.com](http://www.guerriersma.com)
- [www.guerres-chevalerie.com](http://www.guerres-chevalerie.com)
- <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/index.htm>
- <http://www.themorgan.org/collection/crusader-bible/1>
- [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)
- [www.persée.fr](http://www.persée.fr)
- [www.dimicator.fr](http://www.dimicator.fr)

### Remerciements

- Catherine et Martial Lagier, de l'association Les Guerriers du Moyen Age
- Tina Anderlini, de l'association Les guerriers du Moyen Age, pour les photographies
- Olivier Binder, de l'association Guerre et Chevalerie